

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2011

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2011
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 2

L'an deux mille onze, le lundi vingt-trois mai, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Alexandre BERTREL, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Joseph MASBERNAT, Christine RENIER, Bernard MORAT, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Luc BOURRY, Christiane AUBRY, Christine BOIDRON-JAMET, Philippe FROT, Jean-Pascal LUZEAU, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Nicole BELLANGER, Christophe GARNIER, Jean-Maurice GUEIT, Valérie MALGONNE.

Représentés par pouvoir : Pascal TURCAN a donné pouvoir à Christine BOIDRON-JAMET, Catherine PARDILLOS a donné pouvoir à Michel PASQUIER.

Absents excusés :

Secrétaires de séance : Yves GIRARD, Valérie MALGONNE

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2010, l'Assemblée prend acte des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation :

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût en € T.T.C.
13	17/03/11	Communication – Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle de "POP UP" dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "PopUp your life" de Loches	800,00
14	17/03/11	Communication – Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle des "BELLES DE MAI" dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "Douce Rengaines" de Tours	600,00
15	17/03/11	Communication – Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle de Zazakiel dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "Terrae collectif d'artistes" de Tours	1000,00
16	17/03/11	Communication – Contrat de cession de vente du spectacle "LA CANNE À SWING" dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "LA CANNE À SWING" de Tours	1 600,00
17	17/03/11	Communication – Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle de l'ensemble vocal "LUX AURUMQUE" dans le cadre du printemps des poètes avec l'association "LA CANNE À SWING" de Tours	200,00
18	18/03/11	Finances – Aliénation d'un fusil hypodermique de marque Bergeron Jet cédé pour un montant de 400 € à la société Dog protection à Azay-Le-Rideau	-----
19	24/03/11	Urbanisme – Location d'un espace communal situé 8 rue Claude Chappe ZA La Haute Limougière pour la pose de bungalows à usage de bureaux jusqu'au 31/07/11 à la société EFA France de Fondettes moyennant 220,50 €/mois	-----
20	22/03/11	Technique – Contrat de prestation de location et d'entretien de four de remise en température de la restauration de l'école Françoise Dolto avec le Groupe Benard S.A.S.	1 621,77
21	21/03/11	Communication – Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle de "LUDICKJO" dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "LEZ'ARTS AU SHOW" de Saint-Avertin	885,00
22	08/04/11	Ressources humaines – Convention pour l'utilisation des engins communaux de fauchage-débroussaillage, à titre gracieux, dans le cadre d'une formation dispensée par le CNFPT délégation régionale Centre	-----
23	05/04/11	Technique – Marché de service pour l'assurance dommages ouvrage pour la construction d'un restaurant scolaire au groupe scolaire Dolto avec la société SMACL	12 735,55

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût en € T.T.C.
24	30/03/11	Finances – Marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration d'un plan de gestion différenciée et d'un plan de désherbage des espaces verts communaux comprenant également la conception de panneaux itinérants et de bornes d'information, plus un accompagnement d'une année avec l'Atelier Paul ARENE de Montreuil-Sur-Maine (49 220)	18 068,57
25	30/03/11	Finances – Marché de fourniture d'un tracteur neuf équipé d'une roto-broyeuse d'accotement et d'une lame de déneigement (et carte grise), avec la société DOUSSET MATELIN 37 de Reignac-sur-Indre	101 596,90
26	04/04/11	Urbanisme – Résiliation anticipée du bail commercial (atelier relais 6 rue Pierre et Marie Curie) conclu avec la SARL EURO CARE ASSISTANCE le 1er octobre 2008, reste dû 901,01 € et caution acquise	-----
27	06/04/11	Technique – Contrat pour l'entretien des portes sectionnelles du Centre Technique Municipal et de l'atelier rue de la Bruzette avec la société MET 37 à la Ville aux Dames	334,88
28	06/04/11	Technique – Contrat d'entretien des portes sectionnelles des ateliers relais avec la Société MET 37 de La-Ville-aux-Dames	1 243,84
29	06/05/11	Technique – Marché de service pour la mission de coordination de sécurité et prévention de la santé concernant l'aménagement de la rue Alfred de Musset avec la société Ascodie(+) de Joué-les-Tours	2 083,43 €
30	03/05/11	Urbanisme – Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle ZY n°19 au lieu-dit "Les Roncières" en vue de la réalisation d'une opération immobilière de logements locatifs sociaux à l'OPAC de Tours	-----

1. Maintien de trois adjoints au maire dans leur fonction

Le Conseil municipal, après un vote à scrutin secret, et conformément aux dispositions de l'article L 2122-18 du Code des collectivités territoriales :

- décide, par 10 voix pour le maintien, 15 voix contre le maintien et 8 refus de vote (groupe politique Fondettes Initiatives), que Madame Luce TROUBAT n'est pas maintenue dans ses fonctions de 3ème adjointe au Maire chargée des sports,
- décide, par 10 voix pour le maintien, 15 voix contre le maintien et 8 refus de vote (groupe politique Fondettes Initiatives) que Madame Catherine TOMAS n'est pas maintenue dans ses fonctions de 5ème adjointe au Maire chargée de l'action sociale,
- décide, par 10 voix pour le maintien, 15 voix contre le maintien et 8 refus de vote (groupe politique Fondettes Initiatives) que Madame Nelly BIDOT, n'est pas maintenue dans ses fonctions de 7ème adjointe au Maire chargée des bâtiments et du patrimoine.

2. Décision de pourvoir trois postes vacants d'adjoint au maire

L'Assemblée délibérante, après un vote à bulletin secret, décide, par 15 voix pour, 10 voix contre et 8 refus de vote (groupe politique Fondettes Initiatives) de pourvoir trois postes vacants d'adjoint au Maire.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 10 minutes le délai du dépôt des listes de candidats à la fonction d'adjoint pour les trois postes vacants.

3. Election de trois adjoints au maire

Le Conseil municipal procède au vote à bulletin secret pour élire trois nouveaux adjoints. Une liste de candidats est présentée dans l'ordre des postes à pourvoir :

Liste 1 : Jean-Pascal LUZEAU, 3ème adjoint

Christine RENIER, 5ème adjoint

Joseph MASBERNAT, 7ème adjoint

Résultat du vote :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 8
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 25
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau
(art. L. 66 du code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 15
- e. Majorité absolue : 8

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats suivants :

Jean-Pascal LUZEAU, 3ème adjoint

Christine RENIER, 5ème adjoint

Joseph MASBERNAT, 7ème adjoint.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a fixé les indemnités de fonctions des adjoints :

Maire	Adjoints
65 % de l'indice brut 1015	27,5 % de l'indice brut 1015

4. Désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de désigner par un vote à main levée les représentants du Conseil municipal au sein de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus. Le Conseil municipal, par 32 voix pour et une abstention (Monsieur GIRARD), décide de désigner les membres suivants représentants du Conseil municipal au sein de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus :

Membres titulaires :

Gérard GARRIDO
Nathalie BOUIJOUX
Michel PASQUIER

Membres suppléants :

Sabine LECONTE
Jacques SAURET
Catherine PARDILLOS

5. Subventions exceptionnelles aux associations

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 12 000 € à l'association L'Aubrière pour équilibrer les comptes de l'école de musique afin de permettre le maintien des tarifs pour les enfants
- 50 € à l'association AIDES pour la lutte contre le sida.

6. Décision modificative n° 1 sur le budget général 2011

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n° 1 sur le budget général 2011 qui modifie la section de fonctionnement de 35 184,00 € et la section d'investissement de 1 000 000 € (gestion active de la dette).

7. Annulation de pénalités de retard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'annuler les pénalités de retards de deux créances d'un montant 24 € et 25 € correspondant à frais de relance liés au paiement de taxes d'urbanisme.

8. Avis sur les mesures de carte scolaire pour la rentrée scolaire 2011-2012

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'émettre un avis défavorable à la fermeture d'un poste à l'école maternelle Camille Claudel à la rentrée scolaire 2011-2012 au regard notamment des différents projets d'urbanisation en cours sur le territoire de Fondettes.

9. Demande de subvention au titre des manifestations et grands évènements auprès de Tour(s)plus pour l'animation du 14 juillet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention de 2 000 € auprès de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus pour l'animation du 14 juillet. Le coût est estimé à 21 243,95 € TTC.

10. Demande de subvention au titre des manifestations et grands évènements auprès de Tour(s)plus et auprès du Département d'Indre-et-Loire pour l'organisation de la journée "un dimanche à la campagne"

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention de 4 000 € auprès de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus et de 1 000 € au Conseil Général pour l'organisation de l'évènement « Un dimanche à la campagne 2011 ». Le coût est estimé à 8 986,00 €.

11. Convention avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la région Centre au titre de la prévention et de l'animation en faveur de la jeunesse

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter la convention annuelle avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de la Région Centre pour le financement d'un poste d'animateur placé sous la responsabilité du directeur de l'association culturelle et d'animation de Fondettes (L'Aubrière). Le coût annuel total du poste s'élève à 39 314,10 €. Déduction faite de la participation de l'Etat (7 164 €), le coût pour la commune de Fondettes est fixé à 32 150,10 € par an.

12. Création d'un comité de pilotage pour la convention d'objectifs avec l'association L'Aubrière

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité,

- décide de créer un groupe de pilotage pour finaliser la convention d'objectif et de financement avec L' Association culturelle et d'animation « L'Aubrière » ,:

- désigne les membres du comité de pilotage pour la convention d'objectifs avec l'association culturelle et d'animation L'Aubrière :

Monsieur Gérard GARRIDO, Président

Monsieur Alexandre BERTREL

Monsieur Joël AGEORGES

Monsieur Yves GIRARD

Madame Christine RENIER

Madame Catherine PARDILLOS

Monsieur Philippe LACROIX

4 techniciens de la Ville (Monsieur Jean-Baptiste FOUREST, Madame Sylvie MORICEAU, Madame Stéphanie MASCHER, Monsieur Philippe MILLET)

le Président de l'association culturelle et d'animation « L'Aubrière »

la Directrice de l'association culturelle et d'animation « L'Aubrière »

2 Administrateurs de l'association culturelle et d'animation « L'Aubrière ».

13. Demande de subvention à l'agence de l'eau du bassin Loire - Bretagne pour les plans de gestion différenciée et de désherbage des espaces verts

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Agence de l'eau du bassin Loire-Bretagne pour l'élaboration d'un plan de désherbage et d'un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux.

Le coût du marché de prestations intellectuelles avec la conception de panneaux itinérants et de bornes d'information et l'accompagnement durant une année, s'élève à 15 107,50 € HT.

14.Demande de subvention auprès du Syndicat d'énergie d'Indre-et-Loire pour la réalisation du programme d'éclairage public

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention, au taux le plus élevé possible, auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire pour la réalisation du programme d'éclairage public, avec autorisation de préfinancement.

Les montants du programme 2011 s'établissent comme suit :

Modernisation (ETDE) 43 075,80 €

Extension (ETDE) 24 838,10 € (Neolight) 71 100,00 €.

15.Présentation de la mise en modification du Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil municipal, prend connaissance du projet de modification du POS.

La modification du Plan d'Occupation des Sols envisagée concerne le règlement des zones UCa du secteur des Deux Croix ainsi que les zones UA, UB, 1NA, NB, NC et ND pour leur article 11 et la zone 1NA. Une enquête publique sera ouverte à cet effet.

16.Acquisition des parcelles BI n°331 et n°332 pour la création d'un cheminement piétonnier reliant la rue Inglessi à la rue du Cèdre et autorisation de dépôt de la déclaration préalable pour le mur et la clôture

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide l'acquisition des parcelles cadastrées section BI n°331 et n°332, d'une superficie respective de 185 m² et 141 m², situées rue Jean Inglessi à Fondettes 37230, moyennant l'euro symbolique. Cette acquisition est réalisée dans le cadre de la réalisation d'un cheminement doux piétons, cyclistes reliant la rue du Cèdre et la rue Inglessi dans l'objectif d'améliorer et de sécuriser la desserte de l'école de la Guignière et de créer une liaison douce de la Commune vers l'Agglomération.

La Ville procédera à ses frais exclusifs aux travaux d'édification d'un mur et d'une clôture séparant la propriété existante du cheminement piétonnier à créer, le mur et la clôture étant implantés sur le futur domaine communal, pour un montant estimé à 55 000 € T.T.C. L'acquisition sera ratifiée par acte notarié, aux frais de la commune.

17.Servitude conventionnelle de passage sur la parcelle BI n° 147 située à la Guignière appartenant à l'Association diocésaine de Tours

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la servitude conventionnelle de passage sur la parcelle cadastrée BI n° 147, située au lieu-dit La Guignière, appartenant à l'Association Diocésaine de Tours au profit de la Ville, ceci afin de sécuriser la sortie des piétons-cyclistes sur la rue Inglessi. Les frais d'acte notarié seront à la charge de la Ville.

18. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES			
<p>Filière : ADMINISTRATIVE Cadre d'emploi : des adjoints administratifs Grade : Ouverture d'1 poste temps plein d'adjoint administratif 2ème classe à compter du 1er juin 2011</p> <p>Adjoint administratif 2ème classe - ancien effectif : 6 - nouvel effectif : 7</p> <p>Nomination d'un agent par recrutement direct suite à un départ à la retraite.</p>			
<p>Filière : MEDICO SOCIALE Cadre d'emploi : des puéricultrices cadres de sante territoriales Grade : Transformation d'1 poste temps plein de puéricultrice cadre supérieur de santé en un poste temps plein de puéricultrice cadre de santé à compter du 1er juillet 2011</p> <table><tr><td>Puéricultrice cadre supérieur de santé - ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0</td><td>Puéricultrice cadre de santé - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1</td></tr></table> <p>Recrutement à compter du 1er juillet d'un agent par voie de mutation dans le cadre d'un remplacement suite à un départ à la retraite</p>		Puéricultrice cadre supérieur de santé - ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0	Puéricultrice cadre de santé - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1
Puéricultrice cadre supérieur de santé - ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0	Puéricultrice cadre de santé - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1		
EMPLOIS NON PERMANENTS NON TITULAIRES			
<p>Filière : SPORTIVE Cadre d'emploi : des éducateurs des APS Grade : Ouverture d'1 poste temps plein d'éducateur des APS 2ème classe</p> <p>Educateur des APS 2ème classe - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1</p> <p>Recrutement d'un agent pour un besoin saisonnier dans le cadre du projet des RV Sports.</p>			

19. Désignation du représentant du Conseil municipal au sein du syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes suite aux élections cantonales

Le Conseil municipal, par un vote à bulletin secret, décide d'élire un représentant du Conseil municipal au sein du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes en remplacement de Monsieur AGEORGES élu délégué du Conseil Général.

Sont candidats : Monsieur MASBERNAT comme membre titulaire en remplacement de Monsieur AGEORGES,
Monsieur SAURET comme membre titulaire en remplacement de Monsieur AGEORGES et Monsieur HOOVER comme membre suppléant en remplacement de Madame BOIDRON-JAMET.

Le vote porte sur un délégué titulaire.

Les résultats du vote sont les suivants :

- . suffrages exprimés : 33
- . 16 voix pour Monsieur MASBERNAT
- . 14 voix pour Monsieur SAURET
- . 3 bulletins blancs

Monsieur MASBERNAT est élu représentant du Conseil municipal au sein du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes.

20.Avis sur l'adhésion des communes de Anché et de Céré-La-Ronde au Syndicat intercommunal Cavités 37

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à l'adhésion des communes de Anché et de Céré-La-Ronde au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

21.Informations sur les activités de la communauté d'agglomération Tour(s)plus

Le Conseil municipal prend connaissance des délibérations de Tour(s)plus concernant la Ville.

Bureau communautaire du 19 janvier 2011

Approbation de la proposition de révision du programme d'actions du Contrat d'agglomération avec la région Centre - révision du contrat et programme d'actions 2008-2013 et transmission à la région Centre.

Bureau communautaire du 16 février 2011

Soutien de la Communauté d'agglomération aux événements culturels et sportifs :

- l'association "Moment Musicaux de Touraine" une participation de 3 000 €
- l'association "Arts et Patrimoine" une participation de 3 000 € dans le cadre du festival de la Grange aux Dimes
- la commune de Fondettes une participation de 1 700 € dans le cadre du festival de jazz.

Conseil communautaire du 3 février 2011

Fixation des taux d'imposition au titre de l'exercice 2011 :

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,78 %
- Taxe d'habitation : 8,91 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23,37 %.

Conseil Communautaire du 24 mars 2011

Arrêt du projet de deuxième Programme Local de l'Habitat de l'agglomération de Tours 2011-2016, transmis à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire pour être soumis pour avis au Comité régional de l'habitat.

Fait à Fondettes, le 30 mai 2011
Affiché le 31 mai 2011